



**Procès Verbal de
L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE de la S.R.T. DU**

02 février 2019

Salle du Grand Bleu - La Turballe

Nom de l'association : Société des régates de la Turballe

Adresse du siège social : Capitainerie du port de la Turballe / 44420

E-mail : srt.asso@laposte.net

Le 2 février 2019 à la Turballe, les membres de l'association SRT se sont réunis en la salle du Grand Bleu , port de la Turballe, en assemblée générale ordinaire sur convocation du Président Eric Dugas.

Il a été établi une feuille de présence signée par les membres en leur nom propre ou en tant que mandataire avec un pouvoir valable.

L'assemblée était présidée par Eric Dugas, Président de l'association.

Il était assisté d'un secrétaire de séance, Emmanuel Seibel, Secrétaire de l'association.

Administrateurs présents : Eric Dugas, Président ; Sylvain Quetel, vice-président ; Charles AVERTY, trésorier ; Emmanuel Seibel Secrétaire de séance et relations AFF'Mar.; Hervé Aubry ; Bruno Corvec ; Hervé Godefroy, David Lanoiselée ; Jean Yves Berthou , Vincent Lancien

Administrateurs excusés : Thierry Hubert

Invités :

Catherine Pithois (Développement économique et touristique / la Turballe)

Max Paladin (Directeur du port)

L'AG extraordinaire ayant été tenue préalablement à l'AG ordinaire et ayant été conclue par une modification de l'article 5.2 du règlement intérieur de l'association afin de supprimer le quorum permettant de tenir valablement une AG ordinaire, celle-ci est ouverte à 18 :30.

L'ordre du jour a été rappelé par le Président de séance :

- Emargement de la liste des présents et vérification des mandats.
- Désignation du Président de séance et du secrétaire de séance.
- Approbation du PV de l'AG 2018 (exercice 2017).
- Rapport moral
- Rapport d'activités.
- Rapport financier et prévisionnel.
- Approbation du budget prévisionnel.
- Renouvellement des mandats de membres du Conseil d'Administration.
- Questions diverses

Administrateurs présents : Eric Dugas, Président ; Sylvain Quetel, vice-président ; Charles AVERTY, trésorier ; Emmanuel Seibel Secrétaire de séance et relations AFF'Mar.; Hervé Aubry ; Bruno Corvec ; Hervé Godefroy, David Lanoiselée ; Jean Yves Berthou ; Vincent Lancien.

Administrateurs excusés : Thierry Hubert

Invités :

Catherine Pithois (Développement économique et touristique / la Turballe)

Max Paladin (Directeur du port)

La séance est ouverte à 18 :30.

Rapport moral

Remerciements : port M. Paladin Philippe et Bertrand, la municipalité, la SNSM et tous nos partenaires

Crédit agricole la Turballe

Coopérative maritime la Turballe Pornic

Océane ambulance Guérande

Biscuiterie Saint Guénolé Batz sur mer

Entreprise Denaire Peschard couverture Guérande

Chais St François - Guérande

Entreprise Flohic Guérande

Jardifleurs la Turballe

Super U la Turballe

Les Salines de Guérande

Cinéma Atlantic La Turballe

SARL Joalland - Citroën - St Gildas des bois

le café du port

les vedettes Taratata, Rapido, Claude, Gérard et Thierry et celle du CNP qui a pallié à l'absence d'une vedette supplémentaire lors de la Route du Sel.

La SRT en 2018 a réuni 165 adhérents et participe pleinement à l'animation du port et de la ville chaque week-end de régates notamment pour une activité de plaisance qui ne demande qu'à se développer

Malgré cette animation en faveur de la commune l'année 2018 n'a pas vu d'augmentation de la subvention municipale telle que la SRT le souhaiterait pour l'aider à maintenir la santé de ses comptes.

Il est donné lecture du PV d'AG pour l'année 2017 qui est approuvé à l'unanimité par les membres présents.

L'assemblée générale adopte le rapport moral à l'unanimité.

Rapport d'activités

8 réunions du CA

Participation aux réunions de l'OMS

Les régates :

* Entraînements d'hiver : 3 annulations (11/03, 7/10, 2/12), 72 participants (18 minis, 20 petits (-4), 34 grands (-2)), une moyenne de plus de 19 bateaux (-2), 9 minis, 13 petits (-2), 22 grands (-2) classés c'est à dire ayant participé à au moins 2 régates et, 23 (-8) présents à l'Amer Noël et pot de fin d'année.

Avec en alternance tous les 15 jours des entraînements dédiés aux bateaux du pôle des Minis 6.50 animé par Hervé Aubry. Partenariat très positif avec le pôle d'entraînement des minis 6.50 dont les bateaux participent de plus en plus à nos régates.

* Sortie club vers Belle-Ile avec au programme randonnée, vélo et une soirée « apéro » sur la terre-plein du port du Palais. Cette sortie reste un moment privilégié pour que les membres de l'association se connaissent mieux.

* organisation de la 22ème Route du Sel vers Pornic avec 31 participants (-8). Toujours un très bon accueil aussi bien au port qu'au restaurant.

* Challenge Jean-Claude Murgalé qui en 2018 a réuni 11 solitaires (-2 vs 2017) pour la première des deux épreuves.

* Coupe de l'Atlantique des corsaires avec des micros.

* Participation à la sortie Pen-Bron : responsable de la sécurité sur l'eau avec Goulven. La vedette du club a dû être remorquée sur la route du retour suite à une panne mécanique.

* Formation par Hervé sur les réglages et la navigation lors de débriefing, appréciée de tous les participants.

* Augmentation de la participation des femmes aux régates.

* Présentation du pôle Minis 6.50 par H. AUBRY et Vincent Lancien.

Le groupe se renforce avec de nouveaux adhérents. Le pôle est maintenant en place depuis 1 an et compte 18 bateaux. Il est présidé par Anne Baugé qui participera à la mini 6.50 2019. Certains participant préparent d'autres épreuves que la Mini 6.50 (Transquadra 2020).

La préparation est physique, mentale et théorique avec de nombreux entraînements et représente un gros travail et un gros investissement personnel.

* Présentation des futurs travaux du port par M. Paladin.

Le Département est moteur dans ce projet destiné à accueillir une aire technique nouvelle pour l'entretien du futur parc éolien. Les appels d'offres sont lancés et en parallèle les audits environnementaux (faune, flore, bruit...) ont été lancés ainsi que les demandes administratives (Etat, Natura 2000, etc).

Un avant-projet est présenté par Mr Paladin mais une partie des plans n'est pas encore validée.

D'autres travaux ou investissements sont programmés (élévateurs). Des détails sont disponibles sur le site web du département et les travaux devraient débuter en 2022 pour une durée pour le moment indéterminée.


Les représentants de la commune font remarquer que la mairie est très satisfaite de l'activité de la SRT.

L'assemblée générale adopte le rapport d'activité à l'unanimité.

Rapport financier présenté par Charles Averty (Trésorier)

Depuis deux ans la SRT rencontre des soucis pour motiver suffisamment de sponsors pour l'accompagner dans l'organisation de la Route du Sel qui est pourtant devenu un évènement local important et incontournable et qui accueille bon nombre de bateaux extérieurs au club. Il est nécessaire de réfléchir à ce problème et d'explorer les voies qui permettront d'assurer la pérennité de cette régates importante pour la vie du club.

Le déficit de la RDS s'élève à (680.96€) et sera exceptionnellement couvert par la SRT.



Assemblée générale 2 février 2019

Bilan route du sel 22 et 23 Septembre 2018


Recettes		Dépenses	
Inscriptions 41 Bateaux	2 071,00 €	Secrétariat et Communication	
Conventions	600,00 €	Divers	
HSD	300 €	Repas Le Bout du Monde	2 250,00 €
Flohic	150 €	Port de Pornic	484,00 €
Océane	150 €	Gazoil CNP/Taratata	355,25 €
		Don SNSM	
Coopérative Maritime	250 €	Bons d'achats	
		Frais de pot , remise des prix	262,71 €
Total	2 671,00 €	Total	3 351,96 €
		Bilan RDS 2018	-680,96 €

La SRT sur l'exercice 2018 est déficitaire pour (4307.43€), perte essentiellement due à de gros travaux effectués sur la vedette du club sans laquelle il est quasiment impossible de donner des départs et d'assurer la sécurité des entraînements.



Assemblée générale 2 février 2019

Résultats		SRT	
Du 01/01/2018 au 31/12/2018		Résultats 2018 :- 4307,43 €	
Recettes		Dépenses	
Inscriptions		Versement Régate SNSM	500,00 €
SNSM/RDS/CA	3 171,00 €	Route du sel / Don SNSM	
Sponsors RDS	600,00 €	FFV (licences , cotisations et frais),OMS...	7 761,00 €
Licences FFV	6 931,13 €	Assurances	604,00 €
Subvention OMS	250,00 €	Fournitures Bureau , Poste ... , impôts	250,81 €
Cotisations des membres	4 600,00 €	Frais divers , Pots ... , RDS / CA	3 485,68 €
Intérêts	34,89 €	Gasoil	820,88 €
Produit des ventes		Bateau comité Posidonie , Etc...	5 675,08 €
Mouvement interne	20,00 €	Achats matériels et Equipements	817,00 €
Divers			
Total	15 607,02 €	Total	19 914,45 €



Assemblée générale 2 février 2019


Trésorerie		S.R.T	
Solde détaillé des comptes au 31/12/2018			
Compte	Banque	Solde initial Au 01/01/2018	Solde actuel Au 31/12/2018
Compte courant	Crédit agricole	6 092,49 €	3 782,97 €
Compte dépôt	Crédit agricole	5 152,44 €	3 187,33 €
Compte de caisse		74,71 €	41,91 €
	Total	11 319,64 €	7 012,21 €

L'assemblée générale adopte le rapport financier à l'unanimité.

Montant des adhésions :

Il sera nécessaire cette année d'augmenter les cotisations dont le montant n'a pas été revu depuis 10 ans afin de participer à l'équilibre financier de l'association dès 2019.

Extrait des tarifs proposés en 2019

S.R.T		 Tarifs 2019		
bateau	Tarifs adhérents		remarques	Tarifs non adhérents
	saison	1/2saison		Journée
Toutes tailles , adhérents d'un club extérieur			Uniquement la première régata de la saison	Gratuit
Bateau < 7,99 m	150,00 €	75,00 €	Skipper + 2 équipiers	25,00 €
Bateau de 8 m à 9,99 m	200,00 €	100,00 €	Skipper + 3 équipiers	30,00 €
Bateau > à 10 m	250,00 €	125,00 €	Skipper + 4 équipiers	40,00 €
Tarif équipier supplémentaire	50,00 €	25,00 €	Pour tous les équipiers supplémentaires	10,00 €
Tarif jeunes (lycéens, étudiants, < 18 ans)	25,00 €		Licence et certificat médical sont obligatoires	
Caution cagnard / flamme	50,00 €			
Licence annuelle adulte	57,00 €		Pour nous joindre :	
			Mail : srt.asso@laposte.net	
Licence annuelle jeune	28,50 €		Site internet : srt.asso.fr	
Licence journalière	une journée 15,00 €	4 journées 28,50 €	Au Club : Tous les dimanches de régata Charles Averty : 06 08 42 87 60	

Le montant des adhésions est proposé comme suit : voir tableau « extrait des tarifs proposés en 2019 ». L'assemblée générale adopte le montant des adhésions à l'unanimité.

Prévisionnel 2019 :

 Assemblée générale 2 février 2019 Prévisionnel 2019 SRT Recettes et dépenses Du 01/01/2019 au 31/12/2019			
Recettes		Dépenses	
Cotisations	7 000,00 €	Don SNSM	?
Route du sel	5 000,00 €	Route du sel	5 000,00 €
Licences FFV	7 000,00 €	FFV (licences , cotisations et frais)	7 000,00 €
Subvention OMS	250,00 €	Frais secrétariat	500,00 €
Régatiers extérieurs	500,00 €	Achat matériel régates et festivités	4 000,00 €
Ventes	250,00 €	Bateau comité Posidonie Entre, Ass,	
		Etc...	2 000,00 €
		Frais moteur Posidonie	500,00 €
Total	20 000,00 €	Total	19 000,00 €

L'assemblée générale adopte le rapport prévisionnel à l'unanimité .

Renouvellement des mandats de membres du Conseil d'Administration :

Sortants :

Dominique Flayac a quitté l'association en cours d'exercice

Sylvain Quetel est arrivé à l'issue de son mandat de 3 ans.

Candidats :

Sylvain Quetel se représente

Thiphaine Boutin se présente

Après vote à main levée ces deux candidatures sont approuvées à l'unanimité

Eric Dugas annonce que bien que restant actif au sein du bureau il souhaite abandonner son rôle de Président compte tenu d'une surcharge de travail à titre professionnel.

Les rôles des membres du CA seront distribués lors de la prochaine réunion de bureau le 27 février 2019 et à cette occasion le bureau devra se prononcer sur l'élection d'un nouveau Président.

Questions diverses :

Améliorer la communication par un plus grand partage de la page Facebook ==> Tiphaine Boutin.

Proposition d'un meilleur affichage pour la gestion du bateau comité.

Demande de plus de photos sur le site web.

Corsaire : cette année la SRT ne sera pas disponible pour organiser l'Atlantique Corsaires.

Demande de procéder à des départs décalés de façon plus fréquente.

Suggestion pour multiplier les sessions de formation théoriques.

Eric Dugas procède à la présentation des résultats sportifs pour l'année 2018

Tous les sujets prévus à l'ordre du jour ayant été épuisés il est procédé à la clôture de l'assemblée générale ordinaire à 19 :30.